

Renseignements sur l'artiste

Nom d'artiste (pour l'étiquette d'identification de l'œuvre) :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Téléphone (autre) :

Courriel :

Web :

Renseignements sur l'œuvre

Titre :

Année de création :

Médium et support :

Finition (cocher) : (minimum 216 po2 maximum 1800 po2 exclu le cadre s'il y a)

Toile profilée/galerie - côtés peints de 1,5 po ou plus

OU

Toile régulière encadrée

Dimensions (en pouces) :

Hauteur :

Largeur :

Profondeur (sculpture) :

Dimensions (en cm) :

Hauteur :

Largeur :

Profondeur (sculpture) :

Prix de vente :

Collection privée – valeur :

**Court texte décrivant votre œuvre et joignez-nous une photo de vous pour notre site WEB
Mentionnez aussi votre site WEB et/ou votre courriel (si un acheteur potentiel veut vous rejoindre)**

Section réservée à Blainville-Art

oui non

Finition de l'œuvre aux normes

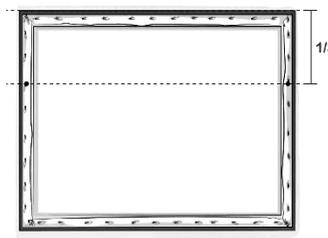
Identification à l'arrière de l'œuvre acceptable

Prête à l'accrochage

initiales

L'artiste qui désire participer à cette exposition de Blainville-Art:

- S'engage à se conformer en tout temps aux mesures sanitaires en vigueur à la Ville de Blainville. Les mesures en vigueur (ex. : port du couvre-visage (masque), distanciation physique, etc.) sont régulièrement mises à jour selon l'évolution de la situation et sont disponibles sur le site Internet de la Ville au www.blainville.ca.
- **S'engage à ce que sa toile respecte un minimum de 216 pouces carrés et d'un maximum de 1800 pouces carrés.**
- S'engage à ce que ses toiles soient livrées clairement identifiées à l'endos le lundi 06 février 2023 en indiquant obligatoirement tous les renseignements sur l'artiste (nom, numéro de téléphone, courriel) et l'œuvre (titre, année de création, médium, dimensions (en po et en cm), l'année de production, la grandeur (en po et en cm), prix ou valeur) **ou les œuvres seront automatiquement écartées de l'exposition.**
- S'engage à ce que ses toiles soient livrées prêtes à l'accrochage le lundi 06 février 2023 **ou les œuvres seront automatiquement écartées de l'exposition.** Elles doivent être munie d'un système de fil métallique approprié, fixé solidement au dos du cadre ou de la toile. À noter, pour le système d'accrochage du centre d'exposition de Blainville, un fil de fer ***bien tendu*** au quart ou au tiers supérieur de l'œuvre est demandé. (voir vidéo sur site blainville-art.net/wix-video)
- S'engage à ce que ses toiles soient sur support profilé/galerie côtés peints ou avec cadre si elles sont régulières. (voir vidéo sur site blainville-art.net/wix-video)
- S'engage à ce que ses sculptures soient livrées accompagnées d'une fiche le lundi 06 février 2023 indiquant obligatoirement tous les renseignements sur l'artiste (nom, numéro de téléphone, courriel) et l'œuvre (titre, année de création, médium, dimensions (en po et en cm), l'année de création, le prix ou valeur) **ou elles seront automatiquement écartées de l'exposition.**
- Les sculptures sont soumises aux mêmes règles d'accrochage que les toiles, autrement, elles devront être munies d'un socle ou façonnées de manière à en assurer la stabilité.
- Comprend et accepte le fait que la Ville de Blainville et Blainville-Art ne sont, en aucun cas, responsables des bris, vols ou pertes qui pourraient survenir dans le cadre de l'exposition au centre d'exposition de Blainville.
- Comprend et accepte toutes les exigences, consignes et règlements indiqués dans la lettre d'invitation, dans le formulaire d'inscription ainsi que dans les règlements d'exposition.



Signature de l'artiste :
Date :

Représentant au besoin :
Date :